



INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

BONNE ANNÉE 2006

Plus que la nouvelle année, ne célébrons-nous pas nos espoirs et nos souhaits de la voir heureuse et prolifique ? Il est vrai que l'an passé est toujours le meilleur alors même que l'an nouveau a le visage de l'inconnu ! Méli-mélo d'impressions et de sentiments parfois opposés... désirs ardents, aspirations confuses, rêves délicieux ou nostalgie, soupirs et attente inquiète des lendemains.

Avec ses treize lunes et son rude hiver, l'année 2005 s'en va, sans trop de regrets. Pourtant, à Saint-Genest-Malifaux, la récolte a été exceptionnellement bonne. Ce fut, en effet, un grand cru, avec l'inauguration de nombreux et importants équipements communaux, comme notre espace Jules Verne, le cinéma qui connaît un réel succès, les salles familiales, le pavillon d'animation et les H.L.L. au camping, ou la rénovation de notre église... autant de réalisations qui viennent dynamiser notre plateau, sans oublier les activités festives, concerts, spectacles et manifestations estivales, comme le championnat national de courses d'orientation, qui ont attiré de très nombreux visiteurs.

Souhaitons donc que l'année 2006 s'inscrive dans cette ligne. Puisse-t-elle nous apporter encore d'autres satisfactions, certes dans des domaines différents, mais complémentaires et aussi bénéfiques à une vie communautaire que nous voudrions toujours plus agréable et vivifiante.

En cette occasion privilégiée du passage à l'année nouvelle, deux actions symboliques voudraient exprimer, à travers deux générations genésiennes, cette volonté affirmée par notre équipe municipale : le repas des seniors - maintien d'une tradition (durable, renouvelable et citoyenne !) qui réunit, chaque nouvel an, ceux qui ont plus de 65 ans, dans une ambiance festive - et le goûter de Noël des plus jeunes au gymnase, pour leur donner l'envie de se rassembler dans la joie partagée d'une activité commune.

En 2006, cinquantième anniversaire de la médaille d'or d'Alain Mimoun aux jeux olympiques de Melbourne, me souvenant de sa visite fameuse à Saint-Genest, qui contribua à accélérer des choix déterminants en matière d'équipements sportifs et touristiques, je souhaiterais placer cette nouvelle année sous le signe de l'ouverture, de l'initiative et de la rencontre, ingrédients privilégiés de la concorde. Pussions-nous cultiver à notre niveau villageois, cet art si difficile du vivre ensemble !

C'est bien connu, l'innocence des vœux n'en fait pas le succès, mais, à l'heure de la nouveauté célébrée, pour paraphraser Marguerite Yourcenar, tout bonheur n'est-il pas une innocence ?

Daniel Mandon

Maire de Saint-Genest-Malifaux

N°20

DÉCEMBRE 2005

MANIFESTATIONS

■ DÉCEMBRE

◆ Mercredi 21 décembre à 15 heures à la salle des sports :

Une après-midi récréative pour les enfants de 5 à 10 ans est organisée par la Commission Animation de la municipalité. Le spectacle présenté par les "KIPOUNI'S" proposera, à partir d'un scénario (voir encadré), des numéros de jonglage, de fil de fer, de barre fixe, de clown. Il sera suivi du traditionnel goûter avec le Père Noël et ses papillotes, brioches et chocolat chaud.

◆ Samedi 31 décembre au petit gymnase : réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par "les classards 2006".



■ JANVIER

◆ Vendredi 6 janvier :

- à 15 heures à la **Maison de Retraite** : Monsieur le Maire présentera ses vœux aux résidents ainsi qu'au personnel, aux membres du Conseil d'Administration, à l'équipe d'animation. Un goûter avec la galette des rois clôturera cette rencontre.

- à 19 heures, au **Jules Verne, salle Nautilus** : présentation des vœux de la municipalité aux artisans, commerçants, chefs d'entreprises, chefs d'établissements scolaires, gendarmes, pompiers et présidents d'association.

◆ Dimanche 8 janvier, salle des sports : Canton Grimp' organise le **championnat départemental d'escalade de la Loire**.

◆ Vendredi 13 janvier, à la salle polyvalente de la mairie : l'AS Cartonne organise un **concours de tarots**.

◆ Dimanche 15 janvier, à 12 heures, à l'Espace Jules Verne, salle familiale Nautilus-Némo : **repas** offert par la commune aux genésiennes et genésiens âgés de plus de 65 ans résidant sur la commune. Les inscriptions s'effectueront :

- pour les adhérents du Club de l'Amitié auprès des responsables les jeudis après-midi (jour de leur réunion hebdomadaire), les 22 et 29 décembre 2005 et 5 janvier 2006, dernier délai.

- pour les autres, à l'accueil de la mairie à partir du mardi 20 décembre 2005 et jusqu'au vendredi 6 janvier 2006, dernier délai.

En cas d'empêchement de dernier moment concernant la participation au repas du dimanche, il est demandé d'en informer l'accueil de la mairie dans la journée du samedi 14 janvier 2006.

Nous vous en remercions à l'avance.



♦ **Vendredi 20 janvier à 19 heures**, à l'Espace Jules Verne, salle Nautilus : la municipalité organise une rencontre avec les génésiens venus s'installer récemment à Saint-Genest (depuis quelques mois). Une lettre d'invitation leur sera adressée, des omissions pourraient se produire, nous proposons à ces nouveaux résidents de contacter le service accueil à la mairie pour obtenir des renseignements.

♦ **Samedi 21 janvier, à 15 heures 30**, à l'Espace Jules Verne, salle Nautilus, l'Association des Parents de l'Ecole de l'Etang organise un **après-midi "contes"** pour les enfants dans le cadre du contrat C.A.F.-Mairie. L'association propose aux enfants du village et à leurs parents une fantaisie musicale et théâtrale "Le baron de Munthausen", conte fantastique avec marionnettes, théâtre et musique, 3 acteurs entraînent les spectateurs dans un monde imaginaire. Le ticket d'entrée est prévu entre 1 € et 2 €, en fin de spectacle les gourmands pourront s'offrir crêpes et autres friandises.



♦ **Dimanche 22 janvier** : l'association "Aventure Avant Tout" organise la **2^{ème} édition de "Course Nature"** avec 3 parcours (33, 22 et 11 kilomètres), départ du petit gymnase (voir encadré)

♦ **Mercredi 25 janvier, à 15 heures, à la Maison de Retraite** : une animation pour les résidents sera offerte par la municipalité de Saint-Genest. Marc Vallier et son coéquipier apporteront un moment de détente et de plaisir avec airs d'accordéon et chants pour fêter joyeusement les anniversaires de ces premiers mois de 2006.



♦ **Samedi 28 janvier**, à l'Espace Jules Verne, salle Nautilus : **réunion annuelle de l'ASSGM**

■ FÉVRIER

♦ **Vendredi 3 février à 20 heures**, Espace Jules Verne, salle Nautilus : l'AS Cartonne organise un **concours de coinche**.

♦ **Dimanche 5 février, au collège Saint-Régis à 14 h 30** : l'OGEC organise un **concours de belote, tarots et spectacles pour les enfants**.

♦ **Dimanche 12 février, salle Saint-Rambert, concours de coinche** de la FNACA.

♦ **Samedi 19 février**, en soirée, au petit gymnase : la classe 2006 organise un **bal public**.

♦ **Vendredi 24 février, à 20 heures**, salle polyvalente de la mairie : **soirée tarots** proposée par l'AS Cartonne.

♦ **Judi 26 février à 14 heures 30**, Espace Jules Verne, salle Nautilus : l'association "Escapade Théâtre" organise un **thé dansant**.



■ MARS

- ♦ **Jeudi 9 mars, à 20 heures 30**, salle culturelle Jules Verne : **pièce de théâtre "les Courtelinades"** par la compagnie "Les Tréteaux". Dans le cadre de sa programmation saison culturelle 2006, la Commission Animation de la municipalité a choisi de présenter une pièce théâtrale pleine d'humour et de vie (voir encadré).
- ♦ **Du jeudi 9 au vendredi 17 mars**, dans le hall de l'Espace Jules Verne : la FNACA présentera une **exposition sur la guerre d'Algérie**. Permanence assurée tous les jours de 14 heures à 17 heures par les responsables de la FNACA.
- ♦ **Samedi 11 mars, à partir de 14 heures 30**, **Monsieur Carnaval** prendra possession du parking du Pêcher, avant de défiler dans les rues du village. L'Association des Parents de l'Ecole de l'Etang donne rendez-vous à tous les enfants de Saint-Genest pour fêter joyeusement le Carnaval comme chaque année avec déguisements, confettis et serpentins. Après avoir brûlé Monsieur Carnaval les jeunes se réuniront sous le préau de l'école pour déguster brioches et chocolat chaud offerts par la municipalité.
- ♦ **Dimanche 12 mars** : la FNACA organise la **cérémonie de commémoration relative à la fin de la guerre d'Algérie**, rassemblement à la caserne des pompiers suivi du dépôt d'une gerbe au monument aux morts, au cimetière. Le vin d'honneur se déroulera en ce mois de mars 2006 dans la salle Nautilus de l'Espace Jules Verne, ce qui permettra aux participants de visiter l'exposition de la FNACA dans le hall (voir encadré).
- ♦ **Samedi 26 mars**, en après-midi, à l'Espace Jules Verne, salle Nautilus : l'Amicale des Anciens Pompiers organise un concours de belote sur invitation.
- ♦ **Jeudi 30 mars à 20 heures 30**, cinéma Jules Verne : les Commissions "Cinéma et Animation de la municipalité" proposent le 3^{ème} volet du cycle "A la découverte des couleurs de notre planète". Après avoir découvert l'Ouest américain et le Japon, la soirée du 30 mars nous emmènera sur "**La Route de la Soie**" (voir encadré).
- ♦ **Vendredi 31 mars à 20 heures**, salle polyvalente : **concours de tarot** de l'AS Carton.



DERNIERE MINUTE

Vendredi 7 avril, à 20 heures, à la salle Nautilus de l'Espace Jules Verne : la **soirée traditionnelle pour les "Aînés"** aura pour thème "Ah ces voyages, quelle histoire !", préparée et présentée par "La Madeleine". La Commission Animation de la municipalité a fait appel à Madeleine Clauzon pour animer cette veillée conviviale. Cette conteuse, il y a quelques années, avait assuré une soirée pleine de charme et d'entrain, c'est l'augure d'une excellente soirée le 7 avril prochain pour nos "Aînés".



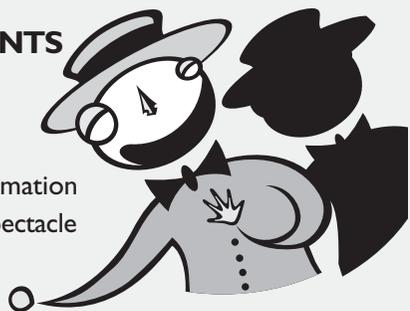
■ APRES-MIDI RECREATIVE POUR LES ENFANTS

MERCREDI 21 DECEMBRE à 15 heures
à la salle des sports de la Croix de Garry

A l'occasion des fêtes de fin d'année la Commission Animation de la municipalité est heureuse d'offrir aux 5 à 10 ans le spectacle des "KIPOUNI'S". Sur un scénario imaginé par Blandine Thevenon (clownesse) et Gilles Thomann (acrobate), ils présenteront 4 disciplines : fil-de-fer, jonglage, barre fixe, clown.

Voici, en quelques mots, l'histoire proposée : *"Elle est femme de ménage, il est vigile. Tous les deux travaillent dans une salle de spectacle. Justement, c'est le grand jour car une vedette va s'y produire dans quelques instants. Hélas, à quelques minutes de la représentation, l'artiste n'est toujours pas arrivé... Que faire ? Au pied levé, ils se lancent et tentent leur chance. Enfin, ils vont pouvoir réaliser leur rêve : être eux aussi des stars, briller sous les feux des projecteurs ! Mais, y arriveront-ils ? Leur baptême de scène sera propice à multiples revirements, acrobaties et clowneries en tous genres, joués par un duo explosif !"*

Le spectacle sera suivi de la distribution des papillotes par le Père Noël et du goûter avec brioches et chocolat chaud.



■ "COURSE NATURE" organisée par l'association Aventure Avant Tout le DIMANCHE 22 JANVIER 2006

Pour sa 2^{ème} édition, l'association organise 3 parcours de 33, 22, et 11 kilomètres. Les départs s'effectueront à partir du petit gymnase, pour les deux premiers à 9 heures, le troisième après 9 heures. Les inscriptions sont prises le samedi 21 janvier au gymnase et le dimanche 22 janvier avant le début de la course.

Pour tous renseignements complémentaires et également pour des inscriptions vous pouvez :

- téléphoner au siège de Raidlight au 04 77 51 79 04 (heures de bureau),
- consulter le site www.raidlight.com
- vous rendre au siège de Raidlight, zone artisanale des 3 Pins à Saint-Genest.

Lors de sa première édition, en 2005, le succès était au rendez-vous avec 480 participants, pour la 2^{ème} édition les organisateurs limitent le nombre de coureurs à 600.



Cinéma Jules Verne - Films prévus au mois de janvier (sous réserve)

(programmes dans les commerces à la fin décembre)

du 6 au 9 janvier : "Où !" et "L'Exorcisme d'Emily Rose"

du 13 au 16 janvier : "King Kong"

du 20 au 23 janvier : "Kirikou et les Bêtes sauvages" et "La vie est à nous"

du 27 au 31 janvier : "Le Monde de Narnia" et "Dans un camion rouge"

■ **"LES COURTELINADES" par la troupe "LES TRETEAUX"**
Jeudi 9 mars à 20 heures 30
Salle culturelle de l'Espace Jules Verne

Au théâtre, ce soir, une compagnie de cinq artistes, tour à tour acteurs et régisseurs vous accueille dans son théâtre et vous présente "**Cinq saynètes en un acte**" de Georges Courteline : la cinquantaine, la peur des coups, l'extra-lucide, gros chagrin, Monsieur Badin. Cet auteur bien connu et fort apprécié des français manie avec art la langue française et son vocabulaire, les mises en situation cocasses et leurs revirements. Cet écrivain, chroniqueur et poète porte le nom de Georges, Victor, Marcel Moineaux à sa naissance, en 1858, à Tours. C'est sous ce pseudonyme qu'il fera ses débuts officiels au théâtre en 1891 avec "Lidoire". En 1926, il reçoit le grand prix de l'Académie puis est élu à l'Académie Goncourt. Il écrit de très nombreuses pièces jusqu'en 1929, date de sa disparition. Georges Courteline se plaisait à dire de son œuvre : "Un acte, un seul acte, voilà ma mesure au théâtre". Francis Pruner a écrit "La saynète de Courteline porte à la perfection un genre de farce qui, plus dilué, perdrait sa virulence et sa portée hilarante". La soirée du 9 mars sera pour les spectateurs genésiens un agréable moment de détente. La Commission Animation de la municipalité vous proposera, dans les mois à venir, la suite de sa programmation.

■ **Reportage "LA ROUTE DE LA SOIE"**
Jeudi 30 mars à 20 heures 30 au cinéma Jules Verne

Les amateurs de voyages pourront poursuivre leur périple à travers les terres lointaines. Après avoir visité l'Ouest américain et le Japon, l'association "Carnets de Voyages" nous convie à découvrir un nouveau reportage intitulé "La Route de la Soie". *La Route de la Soie est depuis l'Antiquité, la route des voyageurs, des pèlerins, des missionnaires, des aventuriers partis à la découverte de régions mal connues et rapportant de leurs pérégrinations d'incroyables récits. C'est aujourd'hui une route convoitée où les grands empires de ce siècle essaient de se tailler la part du lion. Elle se rattache aux grandes routes maritimes et commerciales : route de l'encens entre l'Arabie et le Moyen-Orient, route du thé et des épices, routes des yacks aux confins de la Chine...*

Après la projection s'engagera un débat questions-réponses entre le réalisateur et les spectateurs comme aux séances précédentes. Il sera suivi d'une dégustation de thé offerte par la municipalité et organisée par les Commissions Cinéma et Animation.



■ EXPOSITION sur la GUERRE D'ALGERIE

La F.N.A.C.A. organise une exposition sur la guerre d'Algérie, dans le hall de l'Espace Jules Verne du jeudi 9 mars au vendredi 17 mars 2006. Cette présentation est consacrée à une guerre ayant profondément marqué notre histoire contemporaine.

La guerre d'Algérie implique un devoir de mémoire et de vérité, un devoir de fidélité à nos compagnons d'armes disparus, un devoir envers l'Histoire pour permettre notamment aux jeunes une meilleure compréhension de cette guerre et un devoir envers notre Pays afin de panser les plaies, resserrer le tissu national, favoriser la réconciliation.

Une permanence sera assurée tous les jours de 14 heures à 17 heures par les responsables de la FNACA. Des visites guidées et commentées pour les groupes : écoles, associations, ... sont organisables, pour cela il faut contacter le président de la FNACA de Saint-Genest, M. François Royon - Tél. 04 77 51 72 76.

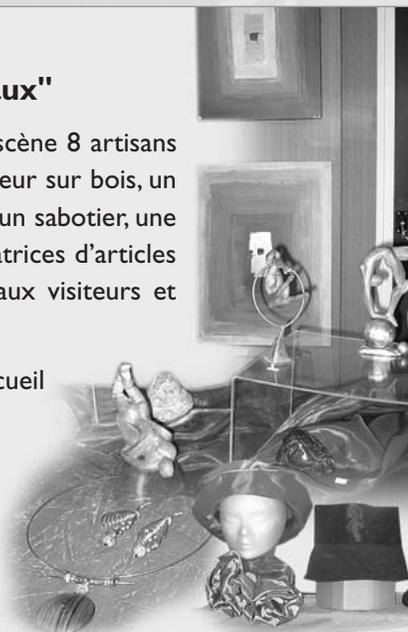


■ RESULTATS de la TOMBOLA organisée lors de la "Boîte aux Cadeaux"

Lors de sa 4^{ème} édition, "la Boîte aux Cadeaux" a mis en scène 8 artisans d'art, ce qui a permis aux visiteurs de découvrir un tourneur sur bois, un créateur de bijoux, une sculptrice sur terre cuite patinée, un sabotier, une créatrice de chapeaux, un soyeux et ses foulards, des créatrices d'articles en patchwork. Tous ont parlé avec passion de leur art aux visiteurs et offert un objet pour la tombola.

Certains lots n'ont pas été retirés, ils pourront l'être à l'accueil de la mairie, voici les numéros concernés :

- n° 39 617 | chapeau
- n° 16 092 B | article patchwork
- n° 19 925 D | poterie



Cette année, un couple en tenue villageoise présentait le filage et le cardage de la laine, leurs démonstrations ont été très appréciées et leur gentillesse ont séduit le public. La Commission Animation de la municipalité, organisatrice de cette exposition a décoré le hall d'accueil et l'escalier de la mairie avec arbres de Noël, branchages et paquets cadeaux pour recevoir agréablement les visiteurs.



HISTOIRE DE CLOCHER

Le chantier de restauration de l'église de Saint-Genest s'est bien déroulé mais n'est pas aujourd'hui terminé. La chaleur de l'été et le grand froid de l'automne n'ont pas pour autant arrêté les ouvriers qui ont travaillé avec beaucoup de qualité et de professionnalisme.



Le clocher

Le projet prévoyait un décapage de toutes les faces du clocher sur 4 à 5 centimètres d'épaisseur. Après inspection de près grâce aux échafaudages il fut décidé de changer quelques pierres malades en plaquant des pierres nouvelles sur 15 centimètres d'épaisseur. Trois des quatre clochetons ont été changés par des ouvrages en grès sculptés à la main.

Les côtés.

L'enduit existant sur les parois latérales (côté place Maréchal Foch et côté cure) a été enlevé et a révélé des pierres très quelconques (on dispose de photos) qu'il n'était pas judicieux de regréer avec les joints. En

liaison avec le conseil pastoral il a été préféré de reconstituer un enduit à la chaux. La sacristie a été reprise en totalité, y compris son étanchéité.

Les contreforts.

Certaines pierres trop "malades" ont été changées mais l'apparence côté place Foch doit être revue car les pierres ne ressortent pas assez sur cette façade.

Le porche.

Les pierres qui ont été changées pour 80 % du porche sont toutes en grès (et non pas en ciment) et ont été sculptées à la main par des tailleurs de pierres une par une (et non pas à la machine).

Le parvis.

Le parvis en ciment a été reconstitué par la mise en place de dalles en pierres naturelles. La largeur de certaines marches sera revue au printemps.



L'éclairage.

Un éclairage rasant de la façade principale de l'église a été mis en place depuis le début du mois de décembre. Les vitraux seront, dans une autre phase, éclairés par l'intérieur sauf la rosace située au-dessus du porche d'entrée qui l'est depuis le début du mois.

Somme toute : un gros chantier qui s'est très bien déroulé mais qui se poursuivra au printemps pour terminer la façade côté cure. Nous remercions les riverains d'avoir supporté le bruit et la poussière.



Le village dans ses habits de lumière à l'occasion des fêtes de fin d'année.



SOLIDARITE AVEC L'INDE

A l'approche des fêtes de Noël, le conseil municipal a concrétisé l'engagement qu'il avait pris lors de la catastrophe provoquée par le tsunami. Il y a un an, ne voulant pas céder à la pression médiatique, l'assemblée municipale avait décidé qu'une aide serait allouée pour un projet mis en oeuvre sur le terrain. Lors de la séance du 16 décembre 2005, un crédit exceptionnel de 1000 € a été attribué à l'association du Père CEYRAC, créateur entre autres de la ferme du Manamadurai (coopérative du sud de l'Inde), de l'opération Mille Puits (apport d'eau potable aux villages les plus pauvres), créateur du mouvement "Mains d'Amour" pour les enfants pauvres.

L'association du Père CEYRAC n'organise pas de missions matérielles ou humanitaires. Elle soutient financièrement les projets présentés en Inde par les habitants et gérés directement par ces derniers. Il faut rappeler que l'Inde a reçu une part très faible de l'aide internationale qui a été récoltée au moment de la catastrophe.

URBANISME ET HABITAT

Les communes souvent prises entre les intérêts particuliers des administrés, les contraintes réglementaires, notamment du code de l'urbanisme et la nouvelle organisation des directions départementales de l'Équipement, doivent toutefois conduire une politique cohérente de l'habitat sur leur territoire.

A Saint-Genest-Malifaux, la mise en place du premier plan d'occupation des sols en 1979 a confirmé la vocation essentiellement agricole et forestière de la commune. La révision de ce document en 1991 et les modifications partielles qui ont suivies n'ont pas changé l'économie générale du plan d'urbanisme.

■ Réserve foncière

Cependant des zones proches du centre bourg ont été réservées pour l'aménagement de zones d'habitat individuel et collectif ou de zones artisanales.

Le conseil municipal qui est très attaché à cet équilibre a constitué une réserve foncière d'environ deux hectares qui permettra dans l'avenir d'offrir des terrains à bâtir aux génésiens avec un prix du foncier maîtrisé, enjeu majeur actuellement.

Une réflexion sera également engagée pour la réalisation de logements locatifs avec un organisme public pour augmenter le nombre de logements sociaux existants sur la commune (qui sont au nombre de 90 actuellement).

■ Changement de destination des bâtiments en zone agricole

Par ailleurs une réforme récente du code de l'urbanisme (article L 123.3.1) entraînera prochainement une modification du règlement de la zone NC du POS.

Ce nouvel article prévoit que "dans les zones agricoles, le règlement peut désigner les bâtiments agricoles qui, en raison de





leur intérêt architectural ou patrimonial, peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'exploitation agricole".

Le conseil municipal a donc décidé lors de sa séance du 10 novembre 2005 de recenser les bâtiments agricoles qui pourront faire l'objet d'un changement de destination. En raison de la superficie importante de la commune, soit 4700 hectares, on ne dénombre pas moins de 130 bâtiments agricoles dont 37 fermes en activité.

Un groupe de travail sera constitué avec des représentants de la commune, des services de l'Etat (D.D.E, D.D.A), des représentants des agriculteurs (syndicats agricoles et Chambre d'Agriculture) et du Parc du Pilat afin d'élaborer un projet de règlement et établir une liste qui seront soumis prochainement à une enquête publique. Plusieurs paramètres devront être pris en compte pour établir la liste de ces bâtiments :

- le maintien et la préservation de l'activité agricole
- la desserte en eau potable
- la conformité du dispositif d'assainissement autonome
- un accès permettant la desserte par les services de secours (viabilité hivernale)
- la qualité architecturale du bâtiment
- le respect de la règle de réciprocité concernant la distance d'éloignement par rapport aux exploitations agricoles existantes.

TÉLÉTHON 2006

La 19^{ème} édition du Téléthon national des 3 et 4 décembre a connu, sur l'ensemble de la France, un beau succès. Vingt deux mille animations ont mobilisé 90 000 bénévoles. Les élans de solidarité et de générosité vont permettre la poursuite des 400 programmes de recherche en cours. C'est grâce à ces batailles contre la maladie qu'une "progression sur le chemin du médicament" avance.

A Saint-Genest-Malifaux c'est la 3^{ème} année que pompiers, associations, commerçants et bénévoles ont œuvré pour participer à cette action humanitaire.



■ Rappel rapide et non exhaustif des manifestations sur notre village.

La première action montée par une association s'est déroulée le 29 octobre avec l'organisation de **2 marches** par la **FNACA** suivies de la traditionnelle soupe aux choux.

Le jeudi 1^{er} décembre, l'**après-midi "jeux de cartes, vente de boissons et de gâteaux"** conduite par le **Club de l'Amitié** a bien fonctionné.

Le vendredi, le relais a été pris par l'**AS Cartonne** et la **Pétanque Genésienne** avec dégustation

d'une **super paëlla** (162 convives) dans le gymnase avant de laisser place aux joueurs de cartes avec 32 doublettes, soit 64 participants pour le concours de coinche et 12 triplettes, soit 36 participants à la pétanque.

Le samedi, le cœur du village s'est animé avec le **challenge** prix d'un chariot électrique par la vente de boules de Noël et des ballades en Dodge.

L'**ADMR** et l'équipe **Animation de la Maison de Retraite** renforcées par des bénévoles proposaient gâteaux, crêpes, quiches, pizzas... et fleurs en papier crépon pour finir de garnir l'énorme cœur commencé en 2004.



Le parcours VTT prévu par **Pilat Rando** a été annulé pour cause de neige dans les chemins, au grand regret du club.



Sur la place de l'église, l'**association des Cavaliers Genésiens** proposait des baptêmes en poneys aux jeunes enfants tandis que l'**association des Parents de l'Ecole de La République** offrait aux plus grands la possibilité de tour de quad sur un circuit sécurisé.

A la salle des sports, **Canton Grimp'** proposait des ascensions sur le mur d'escalade. Malgré le froid vif, des membres de l'**ADPCL** vendaient, au cours de la journée, des petits lumignons sur la place Foch et le soir, assuraient l'encadrement des marcheurs autour de Saint-Genest et vers Chaussitre. Sur le terrain stabilisé, au retour de la petite ballade, les participants assistaient à l'illumination du logo TELETHON.

Le samedi soir, l'**ACCA** proposait, au petit gymnase un repas où 200 convives ont apprécié un délicieux pot-au-feu. Un podium dressé servait de scène à des groupes de musique locaux qui animaient la soirée avec chants, airs d'accordéon et de guitare.

Dans la salle familiale Nautilus de l'Espace Jules Verne, la **chorale "Les Babielles" de Planfoy** interprétait avec brio des morceaux choisis (les choristes, Michelle, Hymne à la nuit...) devant un public nombreux, ravi par ce récital de qualité.

Merci à Edmond Teyssier qui a animé avec talent cette journée du Téléthon. Il a mis en valeur les différentes actions proposées et comme les années précédentes a dynamisé le jeu de la roue. Au cours des diverses manifestations, les associations proposaient tee-shirts et porte-clefs nounours avec le logo Téléthon.

La municipalité remercie très vivement les associations, les sapeurs-pompiers, les agriculteurs, les coordonnatrices Téléthon Gaëlle et Emilie, les commerçants, les classes 1999 et 2003, le service technique de la mairie, tous les bénévoles et les genésiennes et genésiens de leur participation à ce grand élan de solidarité. Tous ensemble, bénévoles, chercheurs, malades, nous avançons sur le chemin du "résultat". Comme chaque année, les sommes collectées ont été versées directement à l'A.F.M. Le "Genesthon" 2005 a rapporté la somme totale de 7 311,33 € (associations et sapeurs-pompiers réunis).



NOUVELLES ENSEIGNES

■ Naturellement piscine

Cette nouvelle entreprise "Naturellement piscine" installée à l'entrée du village en arrivant de Saint-Etienne propose la vente de piscines, SPA (Jacuzzi), saunas, hammas, sécurité piscines et accessoires.

Les 3 créateurs, Nadine et Robert Rochetin avec Patrice Reymondon, ont sélectionné une gamme de produits de qualité pour donner entièrement satisfaction à leur clientèle et répondre à leurs attentes. Ce volet "vente" sera complété, sur le même site, par un espace "bien-être" (hammams, SPA...), ouverture début 2006.



"Naturellement piscine" - 2, rue du Violet à Saint-Genest - tél. 04 77 39 29 29

■ Nouvelle activité agricole

Depuis quelques mois, Agnès Rodier s'est installée avec son troupeau d'ânes dans les prés communaux situés rive droite de la Semène, à côté du camping. Cette installation dans ce lieu est provisoire en attendant d'organiser cette nouvelle activité durablement dans des terrains et bâtiments appropriés. Agnès Rodier prévoit à partir du printemps 2006, d'organiser, pour petits et grands, des randonnées pédestres (départ au-dessus du camping municipal ou d'ailleurs suivant la demande).

En randonnée, un âne peut porter les bagages de 3 ou 4 personnes, il peut aussi soulager, pendant un moment, un enfant fatigué très heureux de monter sur son dos. La production de lait d'ânesse est de 1,5 à 2 litres par jour et par animal. Cette activité, sur commande, a démarré depuis quelques temps.



Pour les personnes intéressées par ces projets, vous pouvez contacter Agnès Rodier au 06 64 82 27 70.

Dans ce cadre de développement de l'agro-alimentaire, Madame Rodier est à la recherche de terrains de 2 à 3 hectares pour installer son exploitation.

■ Activités multi-services

Monsieur Christophe LAUNAY - 7, rue de la Calade à Saint-Genest

Tél. : 04 77 51 21 95 ou 06 65 40 03 07 propose :



- **services aux personnes** (petit entretien - changement de vos ampoules, de votre bouteille de gaz, petites réparations... -, aide pour vos courses diverses, déneigement, accompagnement de personnes âgées ou dans le besoin - handicap, maladie... -, tous autres services nécessaires)

- **petits bricolages** (petits travaux de peinture, petits travaux de tapisserie, petits travaux de carrelage, décoration, pose d'étagères, sciage et fendage de bois, bricolages en tous genres)

- **aide ponctuelle aux entreprises et artisans** (manutention, autres travaux)

Paiement par chèques emploi service possible et carte d'abonnement d'une valeur d'une heure de service afin de cumuler le temps de toutes petites interventions. L'emploi du chèque emploi service permet de déduire les charges sociales de ses impôts, les personnes de plus de 70 ans en sont exonérées.

■ Fontbonne Marée

zone artisanale "Les Trois Pins" - tél. 06 33 78 11 72 vous propose depuis 14 décembre, les mardi de 9 heures à 18 heures et les dimanche matin de 9 heures à 13 heures, un éventail de poissons (de mer et d'élevage), de crustacés, terrines de poisson, coquillages...



Le tri sélectif en pleine expansion !

Depuis le début de l'année, 800 bacs jaunes (dont une quarantaine à Saint-Genest-Malifaux), permettant le tri des emballages ménagers, ont été installés sur le territoire du SICTOM Velay Pilat. La proximité de ces conteneurs, ainsi que la mobilisation de chacun d'entre vous ont permis d'augmenter de près de 70 % le volume de déchets recyclables collectés par nos agents.

Nous remercions celles et ceux qui ont œuvré pour l'environnement en triant leurs déchets et encourageons ceux qui ne l'ont pas encore en leur rappelant que "sans tri aucun recyclage n'est possible". Ces bons résultats nous ont permis de diminuer le volume de déchets enfouis, et ont permis surtout d'économiser des matières premières telles que l'eau, le bois, le pétrole, nécessaires à la fabrication des bouteilles en plastique, du papier et des autres emballages ménagers. Cependant, nos agents de collecte trouvent encore trop souvent du verre dans ces conteneurs. Non seulement cela nuit au recyclage des autres emballages, mais engendre en plus un surcoût important pour la collectivité. Pour éviter ces désagréments, nous vous demandons de jeter les bouteilles et bocaux en verre dans la colonne d'apport volontaire (écopoint) prévue à cet effet.

Merci une nouvelle fois à vous toutes et à vous tous pour votre civisme.

ECOLES

■ Ecole maternelle et primaire de l'Étang

L'ensemble des élèves participera à diverses animations ou spectacles.

Voici le détail de ces manifestations :

Petite - Moyenne et Grande section : le 16 décembre : marionnettes à l'école.

Cours préparatoire, cours élémentaire et cours moyen : le 16 décembre : conte de Noël au Firmament à Firminy.

Cours élémentaire et cours moyen : le 16 février 2006 : théâtre d'après Lewis Carroll à l'Esplanade à Saint-Etienne.

Moyenne - Grande section - Cours élémentaire et Cours préparatoire : le 26 janvier 2006 : Théâtre musical "Je ris de me voir si belle", à l'Esplanade à Saint-Etienne.

Le 11 avril 2006 : Magie et Origamie "Multipli", à l'Esplanade à Saint-Etienne.

Une information complémentaire sera donnée dans le prochain bulletin sur les autres sorties (fin d'année scolaire,...)

■ Ecole primaire de la République

Dans le cadre de leur projet d'éducation à l'environnement subventionné par la Région Rhône-Alpes, les écoles de la République et de Planfoy se sont rendues lundi 5 décembre au Lycée Agricole de Saint Genest Malifaux. Là, encadrés par les élèves de B.T.S., ils ont pu découvrir les différents élevages et activités présents sur le site du Creux du Balay.

Pour le groupe des plus petits, la visite a débuté par l'élevage de poulets, puis ce fut la rencontre avec les vaches limousines ensuite avec les chevrettes et les boucs. Chaque enfant a pu découvrir les divers aliments donnés à ces animaux. Ils ont été invités à rejoindre les chevrettes dans leur enclos, aucun ne s'est fait prier... Ils ont aussi participé à la traite des chèvres. C'est dans les locaux de la fromagerie qu'ils ont fini leur visite avec la dégustation de divers fromages après l'explication de leur fabrication. Un après-midi formidable qui va permettre de poursuivre l'étude des différents types d'exploitations agricoles.

Un grand merci aux élèves et aux professeurs du Lycée pour leur accueil et leurs explications.

Dans un prochain bulletin les projets pédagogiques en cours de préparation seront présentés.





■ Ecole maternelle et primaire Saint-Joseph

Divers projets pour l'année 2005-2006 sont en cours d'élaboration et certains ont déjà reçu un commencement de réalisation.

Maternelles (Petite et Grande section) :

Découverte d'un conte par mois avec un temps d'échange entre les trois classes pour présenter le travail réalisé. L'intervention d'un professionnel pour écrire et mettre en scène un conte débouchera sur un spectacle au printemps.

Cours préparatoire et Cours élémentaire : Projet mis en route lors de la semaine du goût en octobre qui s'est poursuivi avec une sortie à Lyon, au Parc de la Tête d'Or avec des ateliers "Les plantes passent à table" et "L'alimentation des animaux".

Cours élémentaire 2 et Cours moyen : Projet "A la découverte de notre capitale", du 20 au 23 mars. Projet pluridisciplinaire dans le domaine du Dire, Lire, Ecrire : écrire des lettres de demande, des compte-rendu de visites, découverte de notre Histoire à travers différentes visites : île de la Cité, Tour Eiffel, Versailles, Le Louvre, La Bastille, visite de l'Assemblée Nationale, Notre-Dame. Manipuler, expérimenter à la Cité des sciences... faire une exposition avec un diaporama au retour du voyage.

Après un tour d'horizon des projets réalisés ou en cours dans les trois écoles maternelles et primaires de notre commune, rendons visite à nos adolescents pour découvrir quelques unes de leurs activités.

■ Collège Saint-Régis

Le premier trimestre de cette année scolaire 2005/2006 a été riche en actions pour tous les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, en voici un résumé.

- Intervention Conseil général de la Loire : Sensibilisation à la Sécurité dans les Transports Scolaire pour les élèves de 6^e - exercices d'évacuation de car, séance vidéo puis débat avec une intervenante de l'A.N.A.T.E.P., en présence des gendarmes. (voir encadré)

- Jumelage avec l'Allemagne... les élèves germanistes de 3^e du collège passent une semaine à Fürth (Bavière).

- Intervention de l'association "l'eau qui bruit" : travail autour de l'eau pendant 1h30 dans chaque classe de 6^e.



- Visite Espace Jules Verne en 6^e : découverte et explication du fonctionnement des panneaux solaires en lien avec le cours de technologie.

LES ENERGIES RENOUVELABLES EXPLIQUEES aux 6^e du collège

Le 9 novembre, les 4 classes de 6^e du collège se sont rendues à l'Espace Jules Verne pour voir l'installation des 48 panneaux photovoltaïques et écouter les explications de Vincent Ducreux, conseiller municipal, sur le principe et le fonctionnement de ce type d'énergie renouvelable. Des explications qui ont retenu toute leur attention : 48 panneaux photovoltaïques, soit 65 m², transforment la lumière du soleil en électricité, c'est l'effet photovoltaïque découvert par un physicien français, Edmond Becquerel en 1839. Cette électricité est ensuite injectée sur le réseau et vendue à EDF pour la somme de 14,5 centimes d'€ par kwh (kilowatt-heure). La production annuelle d'électricité est estimée à 7 000 kwh. Le projet de la commune a bénéficié d'une subvention à hauteur de 80 % de la part de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), du Conseil Régional Rhône-Alpes et de fonds européens. Cette réalisation est la plus importante du département de la Loire à ce jour. Cette production d'électricité s'appuie sur une énergie renouvelable et inépuisable : le soleil. Elle n'entraîne ni pollution atmosphérique, acoustique ou visuelle et permet ainsi la préservation de l'environnement et du cadre de vie. De l'avis général des collégiens, "c'était vraiment super, on a mieux compris le cours".



- Cross inter-classes pour les 6^e
- Intervention de l'association Ressource en 3^e "Thème : L'alcool". 2 membres de l'association sont venus témoigner de leur vécu et débattre avec les jeunes pendant 2h dans chacune des 3 classes de 3^e.
- Participation de tout le collège à la collecte de la Banque Alimentaire
- Opération Collégiens au cinéma en 4^e à l'Espace Jules Verne : au cours de l'année scolaire, les élèves de 4^e étudient 3 œuvres en cours de français puis les visionnent ("Les Temps Modernes", "Good bye Lénine" et "5 courts métrages").
- Intervention de la Brigade d'Andrézieux-Bouthéon en 4^e : "Thème : La drogue"
- En début d'année scolaire, tous les enseignants ont participé à une réunion d'information animée par les pompiers sur les attitudes et comportements à tenir pour secourir.



INFORMATION de la MAIRIE - service Culturel

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, le conseil municipal a décidé de financer une entrée au cinéma par an au Jules Verne pour chaque jeune de la commune **âgé de 6 à 16 ans**. Le billet est à utiliser **avant le 31 décembre**. Les tickets ont été distribués dans les classes (CP à CM2) des 3 écoles primaires de Saint-Genest ainsi qu'au collège (élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}) au début de l'automne. Pour les enfants du village fréquentant des établissements hors de Saint-Genest et dans la tranche d'âge 6 à 16 ans, se renseigner auprès de l'accueil de la mairie. Cette action culturelle en direction des jeunes sera renouvelée en 2006.



■ Lycée agricole

Une journée "portes ouvertes" à l'intention des éleveurs de chèvres de la région Rhône-Alpes a été organisée au lycée agricole en octobre. Près de 300 exploitants ont répondu à cette invitation à l'initiative du PEP caprin (Pôle d'Expérimentation et de Progrès), organisme chargé de recherches sur les pratiques d'élevage.

Les participants venus des quatre coins de la région (producteurs de lait et fromages, vétérinaires et autres professionnels de la filière) ont apprécié les thèmes développés notamment la monotraite des chèvres dont l'objectif est d'alléger la charge de travail des exploitants afin de leur permettre d'accomplir d'autres tâches. L'organisation de cette journée par le lycée agricole de Saint-Genest a permis aux éleveurs ligériens de présenter leurs situations et leurs projets à leurs collègues de la région.

Il est à noter que le lycée agricole commercialise son propre fromage sous l'appellation "Le Précieux du Pilat". Cette journée, riche d'enseignements et d'échanges, s'est terminée par la visite de la chèvrerie* de l'établissement. Le lycée continue son ouverture sur le monde agricole et poursuit avec efficacité la formation des agriculteurs de demain.

* La chèvrerie du lycée peut être visitée par les élèves des établissements scolaires sur rendez-vous.



LA GENDARMERIE RECRUTE : Gendarme, pourquoi pas vous ?

Une "force humaine" de 100 000 hommes et femmes, épanouis et motivés au service d'une cause juste : la lutte au quotidien contre l'insécurité. Un large choix de métiers adaptés à toutes les compétences et à tous les niveaux, reconnus et appréciés par la population, ouverts au dialogue, à l'esprit d'équipe et à l'évolution des techniques les plus modernes. Un statut militaire qui donne accès à de nombreux avantages notamment la sécurité de l'emploi, des plans de carrière valorisants, 9 semaines de permissions, une réduction de 75 % sur les tarifs SNCF, un logement de fonction concédé à titre gratuit... Un recrutement permanent de 18 à 36 ans, sans baccalauréat jusqu'à Bac+5.

La gendarmerie recrute en 2006 plus de 9 550 personnes (officiers issus de recrutements externes, gendarmes de carrière, sous-officiers spécialistes du corps de soutien technique et administratif, aspirants volontaires, gendarmes adjoints volontaires, réservistes).

Pour obtenir plus de renseignements et déposer sa candidature, rendez-vous au bureau recrutement 16, rue Claude Odde - 42000 Saint-Etienne Tél. : 04 77 92 81 10 (gendarme GEANDEL).



La sécurité dans les transports scolaires

Une action a été menée par le Conseil Général et l'A.N.A.T.E.E.P.* en direction des classes de 6^{ème}, quelques règles essentielles et indispensables doivent être respectées par tous les jeunes (primaire, secondaire) pour les préserver lors de leur trajet domicile-école.

* A.N.A.T.E.E.P. : Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public

Voici un rappel des 10 règles d'or de la sécurité dans les transports scolaires :

- se rendre à l'arrêt de l'autocar sans courir,
- à l'arrêt, patienter sur le trottoir ou sur le bas côté,
- attacher sa ceinture de sécurité dans les autocars équipés après avoir rangé son cartable sous le siège,
- une fois descendu, ne jamais traverser ni devant, ni derrière l'autocar, attendre qu'il se soit éloigné,
- en chemin, s'éloigner du bord de la route,
- attendre que l'autocar soit arrêté pour s'en approcher,
- éviter les cris, le chahut et les déplacements dans l'autocar,
- traverser lorsqu'aucun véhicule n'apparaît à gauche ou à droite,
- ne pas bousculer ses copains lors de l'attente, la montée ou la descente de l'autocar,
- ne pas quitter sa place tant que l'autocar n'est pas arrêté.

TOUJOURS VIGILANT, TOUJOURS PRUDENT

INFORMATION SOCIALE

L'assistance sociale du Conseil Général intervient sur le canton de Saint-Genest-Malifaux.

Elle reçoit sur rendez-vous en contactant le 04 77 39 65 71 lors :

- de ses permanences les vendredis de 9 h à 12 h à Saint-Genest-Malifaux (Impasse de la mairie).
- le reste de la semaine, sur rendez-vous, au bureau ou au domicile des personnes qui ne peuvent se déplacer.

L'assistance sociale accueille l'ensemble des habitants du canton (personnes seules, famille, famille monoparentale, jeunes, personnes âgées,...) qui se trouvent en difficultés, sur le plan matériel, administratif, financier, familial. Ou qui, simplement ont besoin d'un conseil, d'une information, d'une écoute. Elle renseigne, soutient les personnes dans leurs démarches, oriente sur les partenaires du canton et les divers organismes compétents sur le département.

L'assistance sociale est missionnée par le Conseil Général de la Loire et collabore avec l'infirmière puéricultrice du canton. Elle intervient auprès des parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans, en soutien à la parentalité. Elle conseille, informe, oriente les parents et les accompagne dans leur fonction parentale. Elle est aussi la personne ressource pour les assistantes maternelles.

